

Strasbourg 2000

La France est-elle pleinement un Etat de droit ?

Le renforcement des droits des personnes gardées à vue.

Les droits des détenus.

Liberté d'expression et protection des mineurs.

L'embryon.

L'enfant, sujet de droits fondamentaux.

Le droit d'asile.

La garantie judiciaire de la liberté individuelle est-elle efficace ?

Les droits sociaux supra-législatifs.

La protection de la vie privée.

La Convention européenne des droits de l'homme en droit interne français.

Le juge administratif est-il suffisamment armé pour imposer à l'administration le respect des droits fondamentaux ?

La détention provisoire.

La présomption d'innocence.

Le système de contrôle de la constitutionnalité des lois en France est-il satisfaisant ?